



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Gabon : le Projet de société de Jean Ping et sa politique pour l'économie et pour l'emploi

*Libreville, le 12 août 2016*

**Jean Ping, candidat officiel à l'élection présidentielle du 27 août 2016 au Gabon, est aujourd'hui le seul candidat à avoir publié son programme politique intitulé : Le Gabon à l'abri de la peur, le Gabon à l'abri du besoin. Retrouvez le en intégralité sur : [jeanping.org/mon-projet-pour-le-gabon](http://jeanping.org/mon-projet-pour-le-gabon). Voici ses propositions en matière d'économie et d'emploi.**

Parmi les dix propositions concrètes formulées par Jean Ping en conclusion de son projet de société, sa proposition n°9 concerne les axes de politique économique. Il déclare : « Je lancerai des programmes de grands travaux et d'investissements publics et privés en vue d'accélérer la croissance économique, développer l'emploi, promouvoir les PME/PMI gabonaises et les secteurs économiques essentiels et porteurs tels que l'agriculture, l'élevage et la pêche, la transformation du bois, la tourisme et l'écotourisme, l'industrie et l'agro-industrie et les services ».

Considérant que « l'emploi à court terme doit figurer parmi les priorités des gouvernants de la Nouvelle République », l'investissement dans l'éducation et la formation constitue selon lui un point de départ sine qua non pour accroître le niveau de compétence et former la main d'œuvre gabonaise en adéquation avec les besoins des entreprises. Il souhaite aussi susciter chez les Gabonais et en particulier chez les jeunes, femmes et hommes, la volonté de « tenter l'aventure de l'entreprise privée ».

Souhaitant moderniser la réglementation en vigueur, il indique que « le Code du Travail sera revisité afin de l'adapter aux exigences de ce domaine en pleine mutation ». Pour aider chacun dans son parcours professionnel, il considère comme « indispensable » la réforme de l'Office national de l'emploi, « qui sera restructuré pour mieux répondre à la mission première que l'État lui a assignée », déclare-t-il.

Pour développer les campagnes et freiner l'exode rural en particulier chez les jeunes, l'agriculture et le tourisme sont pour lui des secteurs à privilégier. Il précise : « Le Gabon a besoin de mettre en œuvre une politique volontariste de diversification de son économie et d'accroissement de sa production hors pétrole, qui prenne en compte ses avantages comparatifs et son potentiel naturel : agriculture, pêche, élevage, industrie et services. » Pour certaines « filières d'avenir » qui seront choisies en concertation avec toutes les parties prenantes, il souhaite mettre en place des « incitations fiscales et un accompagnement institutionnel », ainsi qu'une « politique d'aide à l'exportation ».

De manière générale, Jean Ping se dit « déterminé à permettre le développement des activités de production de biens et de services par des entreprises privées dans un environnement compétitif, attractif et offrant toutes les garanties de sécurité et de stabilité, notamment juridique, dans un esprit de partenariat entre le public et le privé ».

Apportant une grande attention à la gestion des ressources naturelles et à la protection de l'environnement, Jean Ping souhaite « développer des partenariats public-privé et appliquer les principes de gestion durable à l'ensemble des ressources naturelles du pays, renouvelables ou non ». il ajoute que « des plans stratégiques seront mis en place avec l'appui de l'ensemble des parties prenantes (administrations sectorielles, opérateurs privés, société civile, communautés locales et scientifiques) » pour chacune des ressources identifiées et en fonction des zones concernées.

Concernant la question pétrolière et le gaz, il souhaite relancer l'exploration pour acquérir de nouvelles réserves via des appels d'offres bien périmétrés et « dans un climat de confiance pour les investisseurs, qui sont de précieux partenaires ».

**Concrètement, Jean Ping propose notamment :**

- « d'assurer la sécurité, la stabilité et l'attractivité des investissements privés conformément aux dispositions pertinentes du droit OHADA ;
- d'offrir un accès égal et transparent aux marchés publics, conformément aux meilleures pratiques internationales en la matière ;
- de réformer le Code des impôts pour instaurer une fiscalité qui favorise l'investissement en allégeant l'impôt sur les bénéficiaires et en reportant cette fiscalité sur les dividendes ;
- de créer un fonds de développement des entreprises pour mettre à la disposition des promoteurs nationaux les capitaux disponibles pour la création et le développement d'entreprises, notamment à l'intérieur du pays. »

#### ***À propos de Jean Ping***

Ancien ministre d'État et directeur de cabinet d'Omar Bongo, Jean Ping a également mené une carrière internationale : d'abord représentant du Gabon à l'Unesco (1978-1984), après une carrière ministérielle dans son pays, il préside l'assemblée générale de l'ONU en 2004-2005 et est élu président de la commission de l'Union africaine en 2008, poste qu'il occupe jusqu'en 2012.

Contact presse

Marie Prouhet, MPRP

+33 (0)6 98 72 65 52 / [mprouhet@agencemprp.com](mailto:mprouhet@agencemprp.com)